

COMMUNIQUE DE PRESSE

Journée pour les alternatives aux pesticides

Jeudi 23 mars 2017

Depuis le 1er janvier 2017, la Loi Labbé visant à mieux encadrer l'utilisation des produits phytosanitaires en France, interdit aux collectivités d'utiliser les produits phytosanitaires de synthèse sur une grande partie des espaces publics (espaces verts, forêts, voiries, promenades accessibles ou ouverts au public). A partir du 1er janvier 2019, cette interdiction sera étendue aux particuliers.

Dans ce contexte réglementaire et à l'occasion de la Semaine pour les alternatives aux pesticides qui a lieu chaque année en France entre le 20 et le 30 mars, le Syndicat des Bassins Côtiers de la région de Dol de Bretagne (SBCDol) a convié les élus de son territoire, les membres de la Commission Locale de l'Eau (CLE) chargée de la mise en œuvre du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) ainsi que ses partenaires à participer à une journée de sensibilisation sur les alternatives aux pesticides le jeudi 23 mars 2017.



Le SBCDol, en tant que structure missionnée par la Commission Locale de l'Eau, a un rôle d'information et d'accompagnement des élus, des usagers, des habitants et des différents partenaires de son territoire pour assurer la mise en œuvre du SAGE.

Une des priorités du SAGE des Bassins Côtiers de la région de Dol de Bretagne est l'amélioration de la qualité de l'eau et des milieux aquatiques. La réduction de l'usage des produits phytosanitaires, plus communément appelés pesticides (herbicides, insecticides, fongicides...), est un des enjeux principaux. La CLE s'est d'ailleurs fixée comme objectif d'atteindre les normes applicables à l'eau potable, pour le paramètre « phytosanitaires », dans les cours d'eau. Cet objectif ambitieux qui va au-delà du simple respect du bon état chimique des eaux superficielles se justifie par l'enjeu de production d'eau potable et par l'inquiétude des conchyliculteurs sur l'impact des substances phytosanitaires sur la mortalité de leurs productions et sur la santé humaine.

La journée s'est déroulée en deux temps : des interventions en salle le matin à la Maison de la Baie du Mont Saint-Michel au Vivier sur mer, puis une visite de terrain à Plerguer (commune ayant obtenu le prix « Zéro phyto » décerné par la Région Bretagne en 2017) l'après-midi afin d'aborder de manière concrète les techniques alternatives au désherbage chimique. Au total, 29 personnes avaient répondu présent à ce rendez-vous.

➤ Objectifs de la journée

Les différentes interventions ont suscité de nombreuses questions dans la salle. Le passage au zéro pesticide chimique est possible. Un défi, certes, mais avant tout l'opportunité de proposer une nouvelle conception de la nature en ville, celle d'une matrice verte, riche de biodiversité et bénéfique à tous. Ce changement de pratiques d'entretien doit pour autant être accompagné d'une communication auprès des habitants. Les efforts des agents techniques pour réduire les pesticides doivent être soutenus par une plus forte tolérance des habitants envers la végétation spontanée.

La journée visait aussi à montrer les actions possibles en ce domaine pour accompagner les collectivités et communiquer vis-à-vis du grand public. L'opération « Bienvenue dans mon jardin » qui se tiendra cette année les 10 et 11 juin 2017 en est un bon exemple. Durant ce week-end, les jardiniers amateurs sont invités à ouvrir leur jardin au public. L'opération permet de mettre en valeur le jardinage sans pesticides de synthèse et de favoriser l'échange de connaissances entre les jardiniers amateurs.

Enfin, il s'agissait de montrer comment, grâce à une démarche volontariste et beaucoup de pédagogie auprès de la population, la commune de Plerguer, lauréate en 2017 du prix « Zéro phyto » décerné par la Région Bretagne, a abandonné l'utilisation des produits phytosanitaires pour l'entretien de ses espaces verts au profit de techniques alternatives plus respectueuses de l'environnement.

Karine NORRIS-OLLIVIER, adjointe à l'urbanisme et à l'environnement de Plerguer a expliqué la démarche de la commune engagée depuis 3 ans. Plerguer accueille sur son territoire deux des plus grandes retenues d'alimentation en eau potable du Pays de Saint-Malo : les étangs de Beaufort et de Mireloup, d'où l'importance pour celle-ci de supprimer l'utilisation des produits phytosanitaires.

Les participants ont assisté à une démonstration de désherbeur mécanique permettant de remettre en état, de désherber et d'entretenir les terrains stabilisés, sablés ou gravillonnés.

La visite du cimetière-paysager de Plerguer a particulièrement attiré l'attention des participants. Les cimetières ne sont pas en principe concernés par la loi mais la municipalité a décidé d'aller plus loin



dans sa démarche en y abandonnant totalement l'usage des pesticides. Différents matériaux ont été apposés selon les espaces : les allées principales ont été aménagées en enrobé. Les allées secondaires sont constituées d'un mélange en terre-pierre engazonné, revêtement sur lequel on peut marcher, rouler et qui permet l'infiltration des eaux pluviales.

La commune a choisi de faire enlever tous les gravillons posés entre les tombes, de les laver puis de les stocker. Un béton poreux a ensuite été installé sur 10 – 20 cm à la place des gravillons, matériau qui permet l'infiltration d'eau et qui empêche la pousse d'adventices. Le béton a ensuite été recouvert par les gravillons.

Les cimetières sont un thème sensible, la municipalité a beaucoup communiqué sur le sujet à travers des plaquettes d'information, des annonces dans le bulletin municipal et une réunion publique. La commune a édité une plaquette : « *Plerguer s'engage vers le zéro phyto* » pour expliquer sa démarche aux habitants et inciter ces derniers à modifier eux-mêmes leurs pratiques.

➤ Programme de la journée

- 9h00 **Accueil** des participants à la Maison de la Baie – Port Est Le Vivier sur mer / Cherrueix
- 9h15 **Introduction**
Christophe FAMBON, Président de la Commission Locale de l'Eau du SAGE des Bassins Côtiers de la Région de Dol de Bretagne, Président du SBCDol
- 9h30 **La réglementation encadrant les pesticides - la Loi Labbé du 6 février 2014**
Thibault COLL, Chargé de mission SDAGE, SAGE, suivi du plan Ecophyto à la DREAL Bretagne
- 10h15 **Les actions de bassin versant menées par Eau du Pays de Saint-Malo sur la problématique des pesticides (actions proposées sur les bassins versants des retenues destinées à la production d'eau potable de Mireloup, Beaufort et Landal)**
Bérangère HENNACHE, Responsable protection de la ressource en eau, Animatrice Coordinatrice bassin versant à Eau du Pays de Saint-Malo
- 11h00 **« Bienvenue dans mon jardin » les 10 et 11 juin 2017 : une opération destinée aux jardiniers amateurs**
Joël PERROUAULT, Vice-président de l'association « Jardiniers brétiliens », correspondant de l'opération « Bienvenue dans mon jardin » pour le département d'Ille-et-Vilaine
Manuel LESACHER, animateur de la Maison de la Baie du Vivier sur mer, relai local de l'opération « Bienvenue dans mon jardin »
- 11h45 **Plerguer : commune labellisée « Zéro Phyto » par la Région Bretagne en 2017**
Karine NORRIS-OLLIVIER, adjointe à l'urbanisme et à l'environnement de Plerguer
- ❧
- 12h45 **Déjeuner** à l'Hôtel-Restaurant Beau Rivage – 21 rue de la mairie – Le Vivier sur mer
- ❧
- 14h45 **Visite de terrain sur la commune de Plerguer**
Rendez-vous sur le parking de la mairie
- Visite du terrain de sport : présentation de matériel de désherbage
 - Découverte des cheminements doux
 - Visite du cimetière et de ses aménagements
- 17h00 fin de la journée

➤ Deux belles expositions à voir

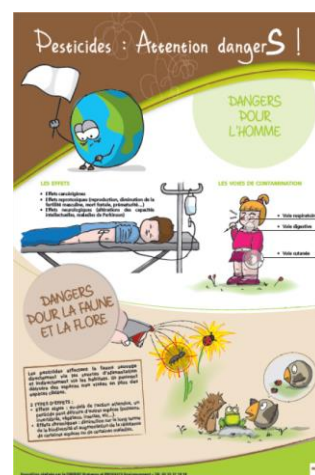
Pourquoi et comment adopter des pratiques d'entretien plus respectueuses de l'environnement ? Quelles sont les méthodes alternatives mises en place dans ma commune ?

Dans le cadre de l'organisation de cette journée et en partenariat avec la Maison de la Baie du Vivier sur mer, le SBCDol a présenté une exposition intitulée « **Villes et Jardins sans pesticides : ici, maintenant, durablement...** », réalisée par la Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles de Bretagne (la FREDON).

Cette exposition ainsi qu'une seconde exposition réalisée par Eau du Pays de Saint-Malo et intitulée « **Je jardine Eau naturel** », seront présentées au grand public dans les lieux et dates suivants :

- Bibliothèque de Plerguer du 24 mars au 6 avril 2017.
- Fête du printemps des patrimoines à Pleurtuit – Espace Delta - les 8 et 9 avril 2017, stand du syndicat Eau du Pays de Saint-Malo.
- Maison de la Baie du Mont Saint-Michel au Vivier sur mer du 10 au 20 avril 2017.

Ces deux expositions, interactives et ludiques, s'adressent à tous les publics.



Pour en savoir plus :

<http://www.semaine-sans-pesticides.fr/>
<http://www.fredon-bretagne.com/loi-labbe/>
www.bienvenuedansmonjardinbretagne.org

Informations sur le SAGE et le SBCDol sur www.sage-dol.fr